

**Point sur les effectifs :**

- **plus de cas signalé** d'agent suspecté de contamination par le Covid-19, ou d'agent placé en quatorzaine ;
- ce **lundi 22 juin : 152 agents présents physiquement** (y compris les cadres « A + », mais en dehors des 13 inspecteurs actuellement en stage de découverte des services) / **91 agents en télétravail / 12 agents en ASA** (autorisation spéciale d'absence) : 8 contraints par une santé fragile, 2 en garde d'enfants, 2 pour autre motif / **43 agents absents pour autres motifs** (*dont congés*).

La **montée en puissance du travail en mode présentiel** se poursuit peu à peu, semaine après semaine (152 agents présents cette semaine, 146 le 15 juin).

Concernant le **télétravail** et les **personnes actuellement placées en ASA**, la Direction a rappelé que les collègues encore en ASA et contraints par une santé fragile étaient prioritaires pour être dotés d'un PC portable et reprendre leur activité en télétravail.

Pour ce qui est du **retour en présentiel des agents en télétravail :**

- Le redéploiement des postes « physiques » de travail dans les locaux où cela est possible continue, et ce toujours dans le respect des règles de distanciation nécessaire en la période, de même que le redéploiement entre agents des PC portables indispensables au télétravail.
- Nous avons demandé quelles conclusions ont été tirées suite au passage dans tous les bureaux d'un auditeur de l'équipe de la Mission Riques – Audit (*cf notre précédent compte-rendu*). Il nous a été répondu que **les conditions matérielles d'installation des postes de travail dans les bureaux, à savoir la distance mesurée entre collègues et le nombre de mètres carrés disponibles par agent, étaient réunies pour permettre un retour en présentiel plus important, toujours sous la conduite des chefs de service. Ainsi, pour les nombreux bureaux de 2 personnes que compte notre bâtiment, le retour simultané des 2 agents occupant habituellement le bureau est désormais possible, dans le respect le plus strict des gestes barrières qui doit continuer à être appliqué.** *Une information visant à en informer les agents et rassurer celles et ceux qui auraient des inquiétudes à ce sujet devrait être faite dans les prochains jours.*
- Suite à nos interrogations, la Directrice a réaffirmé qu'il n'était pas pour autant question de fixer une date à laquelle tous les télétravailleurs devraient impérativement faire leur retour au bureau. Cependant, pour l'équipe de Direction, avec l'amélioration des conditions sanitaires et la propagation devenue moins importante du virus, le télétravail « à plein temps » c'est-à-dire tous les jours de la semaine n'est plus la norme à privilégier, et **« il faut au contraire que, progressivement mais assez rapidement, les personnes qui ne sont pas encore revenues fassent leur retour au bureau. »** Il a aussi été rappelé que cela ne vaut pas pour les agents contraints par une santé fragile (ou dont un membre du foyer se trouve dans cette situation), qui pourront eux continuer en télétravail à plein temps, ou pour les agents qui se trouveraient dans

une situation très particulière, comme par exemple un très long déplacement sur des lignes de transport en commun très fréquentées...

- *Des informations plus précises sur ce sujet dans les jours qui viennent ??? Rappelons que, pour notre part, il n'est pas souhaitable d'imposer unilatéralement le retour en présentiel aux agents jusqu'ici en télétravail ; au contraire, ce retour doit être organisé en bonne intelligence et avec l'accord des agents concernés.*

### **Autres points abordés :**

- **Contrôleurs en première affectation et inspecteurs stagiaires :**
  - o Les 2 collègues B en première affectation sont toujours « empêchées » et n'arriveront qu'ultérieurement.
  - o Les 13 inspecteurs stagiaires poursuivent leur programme de présentations diverses et variées des différentes composantes et services de la DGE ; pour le moment, ils sont toujours réunis en salle RC 13 ou en salle de réunion au RDC, avant de rejoindre une salle de formation la semaine prochaine. Suivant l'évolution de « l'occupation » effective des bureaux, il n'est pas exclu qu'ils soient ensuite répartis par la suite dans différents services, pour une approche plus concrète et davantage « métiers », mais cela, comme leur programme précis jusqu'à la fin du mois de juillet, restait encore à l'étude au moment de l'audioconférence.
- **Réouverture de l'accueil de la DGE :** la Direction a profité de cette réunion pour nous annoncer qu'elle est **effective depuis ce lundi 22 juin à 14 heures** (information mise en ligne ce mercredi 24 juin sur Ulysse DGE). Elle a été rendue possible par l'installation lundi matin devant le guichet d'une paroi en plexiglas (*choisie en consultation avec les agents du service accueil – documentation*), et la mise en place d'un parcours de cheminement des usagers, matérialisé par des sangles et un fléchage au sol.
- **Réouverture du RIE (restaurant inter-entreprises) :** selon les mots mêmes de la Direction, on serait sur une situation de « blocage total » et un « signalement à la Direction Générale » est envisagé pour défaut de respect du contrat de la part de la société de restauration...

### *Prochains rendez-vous :*

- *mardi 30 juin pour une nouvelle audioconférence ;*
- *jeudi 9 juillet pour la réunion du CTL (Comité Technique Local) de la DGE, où votre organisation Solidaires Finances Publiques, majoritaire à la DGE, est titulaire de 4 sièges sur les 6 pour les représentants du personnel.*

*N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos demandes, suggestions ou remarques à l'adresse mél suivante :*

*[solidairesfinancespubliques.dge@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.dge@dgfip.finances.gouv.fr)*

*L'ensemble du bureau de section reste pleinement mobilisé à vos côtés. Prenez soin de vous et de vos proches.*